2° circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE CASTELSARRASIN

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Mes Chers Compatriotes,

Le 28 septembre, vous avez voté **OUI.** Vous avez ainsi décidé qu'il serait mis fin au système de l'impuissance, du désordre et de l'abaissement français. Vous avez entendu que se poursuive et s'affermisse la politique engagée par Charles de GAULLE.

Il est impossible que cette politique dure sans une majorité lucide, mais cohérente et résolue à la soutenir sans faux fuyants.

L'Union pour la Nouvelle République a été créée dans ce but. Vous soutiendrez son effort.

Vous n'oublierez pas que, seul, un homme qui, dès la première heure, a engagé la bataille du OUI dans le cadre d'un organisme national, vous garantit que votre volonté sera respectée. Les muets de septembre, les ralliés du 29 et les vocations fraîchement écloses demeurent suspectés

***

Le sens de ma candidature est double : servir la ***nation*** et l'***arrondissement.***

Servir la nation et servir l'arrondissement suppose :

A) ***Soutien efficace des institutions et de la politique élaborées par Charles de GAULLE.*** Je m'engage à ce soutien comme je me suis engagé sur le référendum.

B) ***L'application d'un programme minimum dont les points essentiels sont :***

a) **Sur le plan général:**

La paix en Algérie, dans le respect des communautés et la sauvegarde absolue de l'appartenance française, avec les réformes indispensables de statut ;

La réduction à un an du service militaire, sous réserve d'un équipement moderne de l'armée ;

Une politique extérieure qui, fidèle à l'alliance Atlantique, n'en soit pas esclave, place la France en conciliatrice entre les peuples ;

La construction de la communauté Franco-Africaine et d'une communauté Franco-Maghrébine.

b) **Sur le plan financier, administratif et social :**

Refonte de la fiscalité : Abolition du système actuel d'impôts et remplacement par un système d'impôt à la base, auxquels s'ajouterait un impôt progressif sur les revenus, déduction faite d'un abattement de 1.500.000 francs au départ;

Réforme administrative : décentralisation, simplification, responsabilité ;

Intégration progressive du travail et des moyens de production, dont la première étape doit être l'association capital-travail ;

Protection sociale complète des agriculteurs.

c) **Sur le plan de la politique agricole :**

Il convient d'assurer aux paysans le droit à une vie digne, de préserver le patrimoine et l'exploitation familiale par :

L'équilibre entre les diverses parties du territoire métropolitain, grâce à un équitable calcul de l'aide de l'Etat ;

Le développement des adductions d'eau, de l'irrigation, de l'électrification, de l'habitat, du remembrement ;

Une large ouverture de crédits pour la conversion des cultures non rentables et le développement des cultures adaptées à la consommation présente et future ;

L'organisation des marchés : marchés du fruits à Moissac, de la volaille à Valence et à Beaumont, de la viande, de la volaille, des fruits, de l'aïl, à Beaumont, Lavit, Castelsarrasin, Valence, Moissac et Montaigu-de Quercy, Lauzerte, Grisolles, Verdum, etc..., selon les besoins de la production ;

Aide à la production laitière ;

Aménagement des accords commerçiaux et des contrats d'échange à l'intérieur du Marché Commun.

Toutes ces mesures visent à assurer l'écoulement des produits et à stabiliser les prix à un niveau rémunérateur.

Elles doivent être prises en plein accord avec les producteurs et avec les professionnels du marché.

Je compte me tenir à la disposition constante des uns et des autres pour recueillir leurs avis et faire aboutir leurs vœux légitimes.

Enfin. je demanderai la création immédiate d'une **caisse de calamités agricoles** et, dans le plan de décentralisation, j'agirai pour que s'installent dans notre région les industries susceptibles de lui apporter le complément de ressources indispensable.

***

Les économies réalisées,une alimentation plus régulière et plus sûre du Trésor doivent permettre l'essor économique. Grâce à lui s'ouvrent des certitudes jusqu'ici déçues aux besoins de l'enseignement, qui doit être équipé et entièrement rénové, à l'équipement moderne de la Nation, aux revendications des paysans et des ouvriers, des travailleurs de la fonction publique, des anciens combattants, des retraités du secteur public et privé.

Souvenons-nous que la prospérité des artisans, commerçants et industriels est fonction de la prospérité générale.

***

La Nouvelle République se propose d'élever le niveau de vie et d'assurer la justice sociale comme premier objectif. Le second est le progrès matériel et spirituel du peuple entier. Le troisième est la protection et la consolidation des libertés fondamentales de l'homme dans un état ordonné. Le quatrième est la paix entre les Nations.

Telle est la voie ouverte par Charles de GAULLE. Vous lui avez dit OUI le 28 septembre. Vous confirmerez votre décision en votant le 23 novembre pour le candidat qui s'engage solennellement à soutenir cette action, en union avec les élus de même inspiration.

Camille BÉGUÉ,
Professeur agrégé
Maire de Larrazet - Conseiller général de Beaumont
Médaille de la Résistance - Croix de Guerre avec palmes
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le remplaçant : **N. ROQUEFORT,**
Industriel à Moissac.

— Imp. GAINARD - MOISSAC —